



Achats de grains fourragers



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check.

Ces renseignements seront utilisés par Statistique Canada pour compléter le bilan des grains et améliorer la mesure de la valeur des grains fourragers dans les provinces des Prairies.
 Ces données seront combinées avec celles d'autres entreprises et publiées sous forme de totaux récapitulatifs à l'échelon provincial.

Directives :

1. Veuillez déclarer, en tonnes métriques, les achats de grains effectués directement auprès des **agriculteurs** et de **tous les négociants en grains** qu'ils soient agréés ou non.
 Ne pas inclure :
 - Les grains achetés de silos primaires, de silos de transformation ou de silos terminaux agréés.
 - Les achats de produits céréaliers.
 - Les achats déjà déclarés à la Commission canadienne des grains (CCG).
2. Les activités de chaque province devraient être déclarées sur des questionnaires distincts.
3. Veuillez indiquer dans la section réservée aux commentaires tout événement inhabituel qui pourrait avoir eu une incidence sur les données pour cette période comme des prix inhabituels, ou mauvais temps, des difficultés liées au transport ou des changements dans vos activités.
4. Retournez votre questionnaire rempli, d'ici **le 18 août 2006**, par télécopieur au **(613) 951-3868** ou par la poste à la Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Marco Morin au (613) 951-2074 ou marco.morin@statcan.ca.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006

Grains provenant de

Grains

Manitoba

Saskatchewan

Alberta

Colombie-Britannique

Provinces de l'Est

Autres pays

Total

Tonnes métriques

Grains	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Provinces de l'Est	Autres pays	Total
Orge							
Maïs							
Blé, sauf le blé dur							
Avoine							
Pois							
Soya (torréfié)							
Autres grains (spécifiez)							

Personne à contacter :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Commentaires